



HAL
open science

Le mobilier de l'allée couverte de la Tardivière à Ernée (Mayenne) : relecture et perspectives

Gwenolé Kerdivel, Gwenaëlle Hamon

► **To cite this version:**

Gwenolé Kerdivel, Gwenaëlle Hamon. Le mobilier de l'allée couverte de la Tardivière à Ernée (Mayenne) : relecture et perspectives. La Mayenne : archéologie, histoire, 2021, pp.35-49. <halshs-05456158>

HAL Id: halshs-05456158

<https://shs.hal.science/halshs-05456158v1>

Submitted on 13 Jan 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le mobilier de l'allée couverte de la Tardivière à Ernée (Mayenne) : relecture et perspectives

par Gwenolé KERDIVEL¹ et Gwenaëlle HAMON²⁻³

Résumé

Un travail d'inventaire du Musée municipal d'Ernée a permis la redécouverte du mobilier de l'allée couverte de la Tardivière sur cette même commune. Ce dernier est composé d'un assemblage lithique comprenant des lames de haches en silex provenant des sources normandes et en dolérite potentiellement locale. Le petit outillage est surtout sur support laminaire débité à la percussion indirecte. Les outils retouchés consistent en deux grattoirs en bout de lame, un perçoir et un raclor. Les supports portent des traces d'utilisation. Deux ensembles céramiques ont pu être distingués. L'un, du Néolithique récent, comprend quelques fonds plats et bords montrant des caractéristiques typo-technologiques mises en évidence pour cette période en France dans le Centre-Nord, l'Ouest et le Centre-Ouest. Deux individus, dont un gobelet campaniforme du standard à décor de bandes de lignes imprimées au peigne, complètent cet ensemble.

Mots clés : Néolithique récent, Néolithique final, haches polies, Campaniforme.

Abstract

A recent inventory of Ernée's Museum collections allowed the authors to re-discover the archaeological material from the Tardivière *allée couverte* located near the town of Ernée. The lithic materials include flint axes originating from Normandy flint mines, and dolerite axes probably produced from a near-by source. Other lithic tools are made on blades detached by indirect percussion. We have recorded the presence of three scrapers and one drill. Some blades have marks. Two groups of ceramics have been distinguished. Some potsherds with a flat bottom and typical edge are technological and typological features of the Recent Neolithic characteristic of the centre-north, the west and centre-west regions of France. Two pottery items complete this collection. One of them is a beaker, showing bands of lines impressed with a comb, belonging to the typical Bell Beaker group.

Key-Words : Recent Neolithic, Final Neolithic, stone axe, Bell Beaker phenomenon.

Introduction

Depuis 2017, le Groupe de Recherches Archéologiques de Mayenne (GRAM) a entrepris de réaliser l'inventaire des collections du Musée municipal d'Ernée (Mayenne), en partenariat et avec le soutien de la municipalité. Ce travail a été l'occasion de sortir de l'ombre de nombreux objets préhistoriques, dont l'essentiel provient des communes d'Ernée et de Montenay, ainsi que de quelques

¹ Docteur en archéologie et archéosciences, Groupe de Recherches Archéologiques de Mayenne, co-gérant du bar-tabac Le Temps de l'Harmonie, 42, rue du Lac, 35210 Châtillon-en-Vendelais (gwenolekerdivel@laposte.net).

² Gwenaëlle HAMON, docteur en archéologie et archéosciences, collaboratrice UMR 6566 CreAAH, 12ter, rue des Mouettes, 56550 Belz.

³ Relecture : J. Pelegrin (CNRS) et C. Marcigny (INRAP).

communes aux alentours. Plusieurs lames de haches ont d'ailleurs été dessinées et commentées sur le blog du GRAM (<http://gram.over-blog.com/>). Une collection a retenu tout particulièrement l'attention de notre association : celle provenant de l'allée couverte de la Tardivière, commune d'Ernée, dont le mobilier céramique avait été présenté en 1969 à la communauté scientifique par G. Verron et la regrettée F. Treinen-Claustre (Verron et Treinen, 1968). Cet article se propose, non seulement de réactualiser le travail de nos prédécesseurs, mais plus encore de présenter l'ensemble du mobilier conservé pour le replacer dans son contexte technologique et chronoculturel.

Présentation du monument et contexte de découverte

L'allée couverte est située au nord-ouest de la Mayenne en amont d'une petite vallée qui ouvre sur le ruisseau du Bois Béranger, le long duquel se trouve aussi l'allée couverte de la Contrie en rive gauche à 2 km de la présente allée (fig. 1). En face, une hache a été découverte au Rocher à Saint-Denis-de-Gastines et plus loin, le long de la rivière Ernée, est connu le menhir de la Blanchardière à Ernée (Kerdivel, 2019). Géologiquement, le granite hyperalumineux sous diverses formes domine, notamment sous une forme altérée (Lerouge et al., 2009). Ce granite se compose de feldspaths (moins de 60 %), de quartz (28 à 30 %), de biotite (7 à 10 %) et plus exceptionnellement de la cordiérite. La biotite y est « *automorphe, fortement colorée en brun rouge, teinte traduisant sa richesse en fer et titane* » (Lerouge et al., 2009 p. 33). Ponctuellement, les feldspaths sont à albite dominante ou potassique perthitique. Quelques granites leucocrates existent ponctuellement. Quant au Briovérien, il ne se rencontre qu'au sud de la Tardivière sous la forme de siltite altérée. Les filons de dolérite sont nombreux.

L'allée couverte a été trouvée le 6 mai 1911 « *par des terrassiers qui recherchaient des pierres destinées à l'encaissement d'un chemin voisin ; ce dolmen était caché sous un grand amoncellement de terre* » (Delaunay, 1924 p. 45). Il semble donc que le dolmen avait conservé son tumulus, probablement pris dans un talus. En effet, selon le cadastre napoléonien, il se trouve entre les parcelles 260, 261 et 263, le long de la limite de laquelle un chemin a dû être aménagé pour désenclaver la ferme de la Tardivière ; chemin que l'on voit bien sur les photographies aériennes anciennes et qu'ont connu G. Verron et F. Treinen-Claustre. Plus tard, son environnement sera modifié avec la construction d'une voie communale d'accès au lieu-dit la Tardivière, qui passe un peu plus à l'ouest du dolmen (observations faites grâce à Geoportail ©).

Avec 21 blocs et une table de couverture, pour 8 m de longueur et 2 m de largeur, il s'agit d'une allée couverte très classique, qui renvoie à d'autres bien connues dans ce secteur de la Mayenne, comme celle de Vautorte ou de la Perche à Montenay (Verron et Treinen, 1968 ; Bouillon, 1998). Entre sa découverte et le relevé de G. Verron et F. Treinen-Claustres, deux dalles de couverture ont disparu (Delaunay, 1974 p. 45). Pour le reste, l'absence d'études récentes limite ce que l'on sait de l'architecture.

Le mobilier conservé au Musée municipal ne constitue pas l'assemblage complet tel que l'aurait livré une fouille récente mais résulte bien d'un choix, lors de ces premiers travaux archéologiques, qui nous échappe tout autant que les modalités de collecte du mobilier. La localisation des recherches n'est pas connue. On sait que le monument fut visité par R. Delaunay et C. Le Coq en juin 1913. À cette occasion, du mobilier fut recueilli selon R. Delaunay, et ce au moins jusqu'en 1914 : un fragment de lame porte cette date.

Le mobilier lithique

Ce dernier se compose de six lames de hache polies, neuf lames, un fragment mésial de lame (fig. 2, n° 8), un autre proximal (fig. 2, n° 16), un éclat laminaire (fig. 2, n° 14) et un éclat (fig. 2, n° 19).

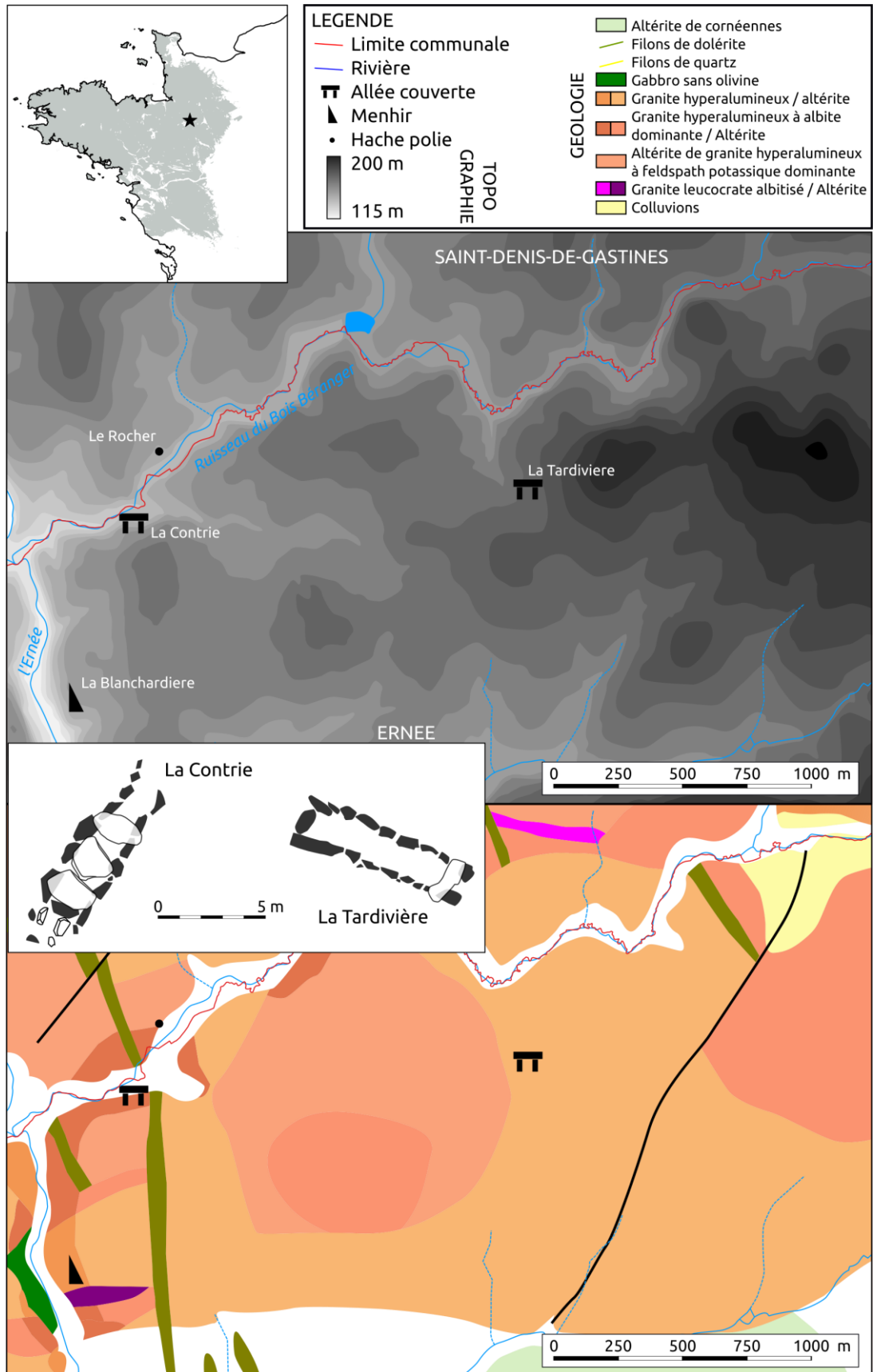


Fig. 1 - Localisation topographique et géologique de l'allée couverte de la Tardivière à Ernée (Mayenne) (DAO : G. Kerdivel).

Le macro-outillage

Trois lames de haches polies sont en silex bathonien. Si deux d'entre elles semblent être façonnées dans le même silex brun foncé (fig. 2, n° 1 et 2), la troisième diffère légèrement (gris brun, fig. 2, n° 3). Il s'agit pourtant de lames provenant très probablement des minières de silex connues en Normandie occidentale : Ri/Ronai (Orne) ou Bretteville-le-Rabet (Calvados) (Ghesquière et al., 2012 ; Desloges, 1986). L'une d'elles (fig. 2, n° 1) s'avère en parfait état si ce n'est un esquillement récent avec des traces de rouille, probablement dû aux modalités de sa découverte, et un éclat long qui part du talon. Pour le reste, elle présente un tranchant légèrement oblique et surtout des méplats (ou bords équarris) très marqués aux profils quasi rectilignes, à peine convexes. Même le talon est concerné par une telle régularité. Pareils méplats, plus courts, se retrouvent sur une autre lame de hache, courte, au tranchant rectiligne beaucoup plus abîmé (fig. 2, n° 3). Ces enlèvements particulièrement envahissants sont intervenus après le polissage comme en attestent leurs bords. A contrario deux enlèvements dans la partie distale de la lame témoignent de négatifs de façonnage incomplètement effacés malgré une forte abrasion de la surface de la pièce. Elle possède aussi un talon au méplat rectiligne, à peine abîmé par un esquillement ancien. Ces deux lames renvoient directement à une méthode de polissage utilisant un « passe-partout » ou une « galère » dans laquelle est insérée la hache (Pelegrin, 2012). Cette méthode de polissage laisse des traces indirectes sur les polissoirs sous la forme de longues rainures rectilignes, correspondant à autant de « rainures guides » (Pelegrin, 2012). Pareille observation s'avère d'autant plus intéressante que ces monuments se trouvent à proximité immédiate du polissoir de la Berthellière à Montenay (Mayenne), pour les rainures duquel nous avons proposé qu'elles soient le résultat de l'emploi d'un passe-partout (Kerdivel et Mens, 2016). L'autre lame de hache (fig. 2, n° 2) est aussi courte que la précédente et présente là aussi des enlèvements postérieurs au polissage et qui sont plus nombreux sur le talon. La pièce a un aspect général plutôt cordiforme. Elle présente là aussi des méplats plus étroits et absolument pas rectilignes, ce qui laisse à penser qu'elle a été polie plutôt manuellement (Pelegrin, 2012).

Les trois autres lames de haches sont en roches tenaces, ou « vertes » communes selon le terme générique de J. Cogné et P.-R. Giot (Cogné et Giot, 1952). Il s'agit très probablement de dolérite, dont l'origine pourrait être toute proche : une carrière-atelier a été reconnue par l'un de nous à quelques kilomètres au sud d'Ernée (Kerdivel et al., 2017). L'une d'elle, à la finition parfaite (fig. 2, n° 4), présente un tranchant rectiligne et une forme générale en triangle isocèle allongé. Elle présente un méplat comme son homologue en silex bathonien, très régulier et de profil légèrement convexe. Une autre lame plus courte mais plus large (fig. 2, n° 5) présente des méplats similaires plus marqués sur un bord que sur l'autre. En effet, ce bord présente sur une des faces la relique d'un négatif de conception incomplètement effacé par le polissage et qui explique le léger facetage de ce bord de la pièce. Ces deux exemplaires pourraient témoigner là aussi de l'emploi d'un « passe-partout » pour leur façonnage. Toutefois, si l'emploi de cette technique a été documenté avec certitude pour le silex, elle ne l'a jamais été pour un autre matériau et moins encore pour la dolérite (Pelegrin, 2012). La dernière lame (fig. 2, n° 6) ne possède pas de méplat, ce qui lui confère une section en ellipse et son profil est d'épaisseur quasi constante, ce qui renvoie à la hache du Rocher à Saint-Denis-de-Gastines par exemple (Kerdivel, 2019). Son tranchant a été écrasé récemment si on en croit la patine.

Le petit outillage

Les lames et éclats sont faits pour six d'entre eux dans un silex bathonien brun foncé tirant sur le noir, deux dans un silex bathonien brun foncé caramel (fig. 2, n° 8 et 16), et deux dans un silex brun clair (fig. 2, n° 14 et 19). Ces silex proviennent probablement des mêmes sources que les haches (fig. 2, n° 1 et 2), c'est-à-dire la Normandie. On notera d'ailleurs qu'une lame témoigne d'un prélèvement sur un gîte primaire grâce à une relique de cortex moussieux blanc cassé (fig. 2, n° 17). Trois objets sont dans un silex gris brun (fig. 2, n° 10, 15 et 16), qui pourrait être bajocien et proviendrait alors plutôt des sources sarthoises (Georges et Kerdivel, 2012). Tous les supports laminaires sont relativement réguliers et possèdent les caractéristiques d'un débitage par percussion indirecte : profil cintré, talon lisse ou en aile d'oiseau étroit, arêtes rectilignes ou sub-rectilignes souvent parallèles aux bords. Les lames ont servi de support à des outils. L'une (fig. 2, n° 7) montre

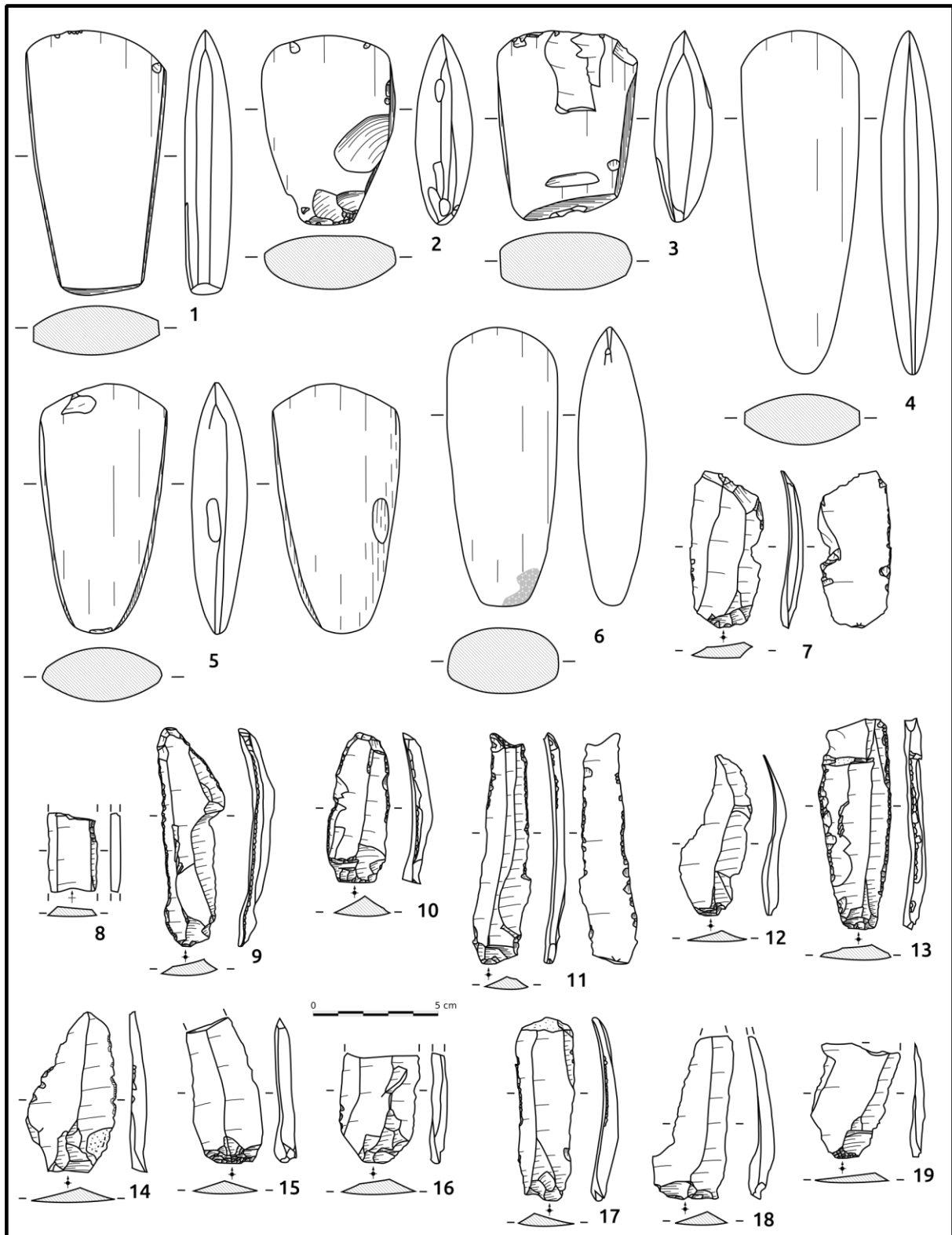


Fig. 2 - Mobilier lithique : 1 à 3 = lames de hache en silex ; 4 à 6 = lames de hache en dolérite ; 7 à 19 = petit outillage lithique taillé dont troncature distale retouchée (7), grattoirs (9 et 10) et perceur (11) (dessin et DAO : G. Kerdivel).

une possible troncature distale avec une retouche directe semi-abrupte. Une retouche alterne du bord gauche témoigne de son utilisation. L'encoche inverse du bord droit est probablement un accident

« récent ». Le fragment mésial présente une retouche directe abrupte très localisée (fig. 2, n° 8). Deux lames (fig. 2, n° 9 et 10) présentent une retouche directe abrupte de l'extrémité distale, dégageant ainsi un front de grattoir étroit. Leurs deux bords montrent des retouches d'utilisation. Une autre lame (fig. 2, n° 11) présente des retouches d'utilisation alternantes, continues, courtes et écailleuses des deux bords. Une encoche clactonienne directe en partie distale et une retouche directe abrupte latéralisée à gauche dégagent une pointe émoussée, attestant d'une utilisation de cette lame en bec/perçoir. Pour le reste les lames sont brutes (fig. 2, n° 12) ou présentent des altérations continues d'utilisation sur les deux bords (fig. 2, n° 13 et 14), sur le droit (fig. 2, n° 15 et 16) ou sur le gauche (fig. 2, n° 17 et 18). Le seul éclat (fig. 2, n° 19) est brut.

Discussion

Ce mobilier laminaire fait écho aux assemblages que l'on connaît localement dans les allées couvertes et les sépultures à entrées latérales, où les supports laminaires de bonne qualité dans un matériau importé, bien souvent de Normandie, sont fréquents (Derenne, 2008). C'est le cas au Petit Vieux Sou à Brécé, à la Cote 197⁴ à Vautorte, à la Hamelinère à Chantrigné et à la Hutte aux Gabelous à Saint-Mars-sur-la-Futaie (Bouillon, 1989, 1998). Une collection similaire, mais inédite et conservée au Musée de Laval, provient du dolmen de la Perche à Montenay, allée couverte récemment détruite. Les haches polies provenant de ces structures n'ont pas pu être étudiées, mais il semblerait qu'elles aient les mêmes caractéristiques que celles de la Tardivière (haches à méplats en silex et haches en dolérite) (Derenne, 2008 p. 21). Les réseaux d'approvisionnement qui transparaissent dans cette collection sont les mêmes que ceux que l'on connaît pour les phases précédentes du Néolithique (Kerdivel, 2012). Les caractéristiques de l'outillage lithique diffèrent de ce que l'on en connaît à partir du Néolithique récent dans l'ouest de la France (débitage d'éclat majoritaire), ce qui renforce la spécificité du mobilier déposé dans ces sépultures (Ghesquière et Guyodo, 2008). Pareilles observations sont faites dans le Centre-Nord (Cottiaux et al., 2014). Pour aller plus loin, selon J. Pelegrin, il semble s'agir de sous-produits de réaménagements (fragments courts 7, 8, 10, 16, lames courtes à une nervure 12, 14, 15, 17, 18, lames avec négatif d'accident précédent 9, 13 incomplète), qui permettent d'y voir une récupération sur des amas de débitage. Ces supports ont donc pu être taillés antérieurement, ce qui explique qu'ils diffèrent tant de ce que l'on connaît au Néolithique récent dans l'Ouest.

Le mobilier céramique

Sur les vingt tessons collectés (18 après raccords physiques), un seul, historique et non déterminé, a été écarté de cette étude. Les autres forment deux ensembles bien distincts dont un premier, campaniforme, a été caractérisé et publié dans deux articles (Verron et Treinen, 1968 ; Treinen, 1970). Le second, qui regroupe l'essentiel des fragments non décorés, a été attribué au « SOM » (Verron et Treinen, *ibid.*). Cette dénomination, qui renvoyait à la fois au Néolithique récent et au Néolithique final, ayant été définitivement abandonnée (Augereau *et al.*, 2007), il convenait de revenir sur l'intégralité du corpus afin d'en détailler les caractéristiques typo-technologiques et de tenter d'en préciser l'attribution chrono-culturelle.

Les céramiques du Néolithique récent

Groupe A - Parmi un ensemble de 14 fragments, un premier groupe (A) est constitué de tessons modelés à partir d'une pâte incluant des éléments de quartz, de feldspath, de muscovite, de biotite, de fragments de roches granitoïdes et d'éléments rouges indéterminés (argilite ?), pouvant être inclus dans une argile d'altération du granite sub-local.

⁴ Nous gardons la désignation choisie par Roger Bouillon qui a fouillé et publié en 1998 cette allée couverte. Celle-ci a été renommée depuis « la Crête ».

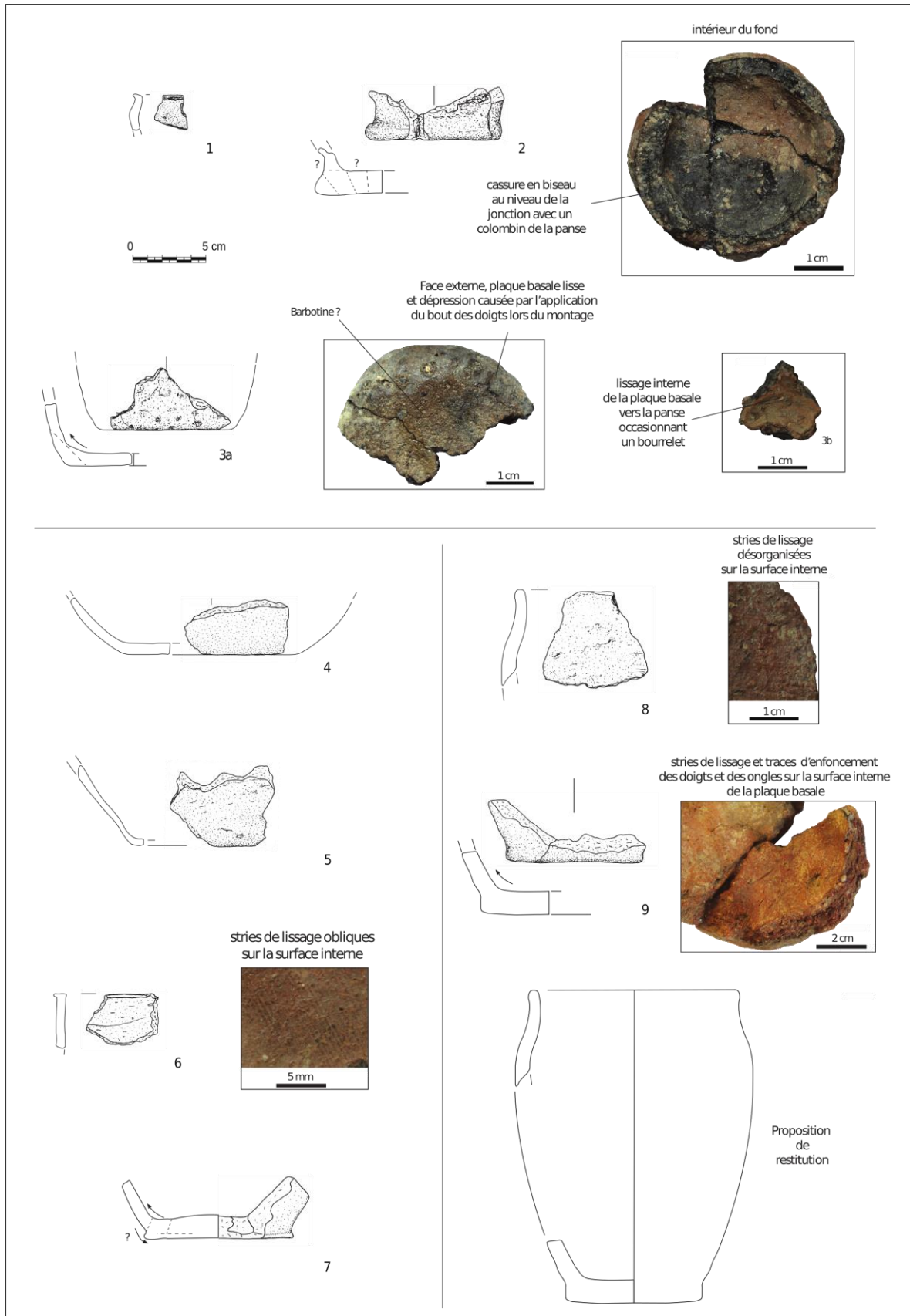


Fig. 3 - Mobilier céramique du Néolithique récent : 1 à 3 = groupe de pâte A ; 2 à 7 = groupe de pâte B ; 8 à 9 = groupe de pâte C (dessin et DAO : G. Hamon).

Au sein de ce lot a été isolé un petit fragment de bord de 5 à 6 mm d'épaisseur, brun en surface et gris à cœur, convexe et déversé vers l'intérieur, à lèvre aplanie et débordante vers l'extérieur. Les inclusions sont très fines à fines avec quelques éléments moyens, dont de nombreux d'argilite (fig. 3, n° 1). On peut lui associer deux petits fragments de panse d'épaisseur similaire et bien lissés.

Un fragment de fond plat débordant montre un diamètre de 84 mm (fig. 3, n° 2). La plaque basale, de 12 mm d'épaisseur, présente un ombilic. La panse est fine, de 6 mm d'épaisseur. Le fond est plus épais au centre puis il s'affine légèrement vers l'extérieur. Le montage de cette plaque a pu être réalisé à l'aide d'une boule de pâte autour de laquelle un premier colombin a pu être adjoind, puis un second pour matérialiser le pied. Un premier colombin a pu être apposé directement sur la plaque basale puis étiré sur 2 cm. Au sommet, une cassure en biseau marque très nettement le décollement du colombin supérieur. Les inclusions sont très fines à grossières. Outre des traces de lissage au doigt, de rares empreintes plus fines et plus profondes laissées par un outil indéterminé n'ont pas été oblitérées. L'extérieur est mieux traité que l'intérieur. L'intérieur est brun rouge clair, de même que l'extérieur, mais la moitié du fond porte une coloration noire (traces de suie ?).

Un autre élément de fond brun orangé à l'extérieur et rouge orangé à l'intérieur possède des inclusions très fines à grossières. Les éléments de biotite sont bien visibles. Il est constitué d'une plaque basale de 7 à 8 mm et d'une panse de 6 à 8 mm d'épaisseur (fig. 3, n° 3a). L'intérieur est bosselé et montre des boursouflures, et les plus grossières inclusions affleurent très nettement. À l'extérieur de la plaque basale, la surface externe est très régulière, aplanie et bien lissée, mais surtout aucun élément ne vient affleurer en surface alors qu'ils sont très visibles à l'intérieur, tout comme donc des deux côtés de la panse. Une barbotine a-t-elle pu être appliquée (cf. observations R. Martineau *in* Thouvenot *et al.*, 2014) ? Un petit fragment de fond pouvant être associé à cet individu (fig. 3, n° 3a) d'une part montre, à l'intérieur, un surplus de pâte à l'amorce du départ de la panse et des traces verticales de lissage au doigt. D'autre part, de légères traces d'enfoncement des doigts autour de la plaque basale et une zone de vide oblique visible au niveau de la tranche permettent d'envisager un raccord direct du fond à la panse.

Le diamètre à la base d'une autre céramique est estimé à 105 mm (fig. 3, n° 4). L'extérieur est brun rouge clair et l'intérieur brun rouge clair à brun. La panse, de 5 à 6 mm d'épaisseur, est brun rouge à l'extérieur et brune à l'intérieur ; la plaque basale, de 7 mm d'épaisseur, est brune à l'intérieur et à l'extérieur et le cœur est gris foncé. Les surfaces sont lissées à la main. Les éléments de quartz et de biotite sont fins à grossiers et les éléments les plus conséquents (fragments de roches granitoïdes pouvant atteindre 5 mm) affleurent en surface.

Un fragment de panse irrégulière et bosselée, de 3 à 6 mm d'épaisseur, se poursuit à sa base par le départ de la plaque basale, épais de 3 mm (fig. 3, n° 5). Les inclusions sont très fines à fines et les éléments de biotite bien visibles. L'extérieur est brun à gris et lissé, et l'intérieur rouge clair et mieux lissé qu'à l'extérieur où quelques courtes empreintes peu profondes d'un à deux millimètres de largeur laissées par un outil indéterminé subsistent, mais le lissage à la main est observé. Des traces de lissage sous la forme de groupes de lignes très régulièrement espacées, horizontales et verticales, sont visibles notamment à l'intérieur. Aucune rupture n'étant visible à la base de la panse ou en tranche, il semblerait, sous toute réserve, que le départ du fond ait été formé en repliant la paroi vers l'intérieur.

Groupe B - Le deuxième groupe de pâte (B) concerne deux tessons comprenant des inclusions très fines à très grossières de quartz amorphe, de feldspath (jusqu'à 8 mm), de muscovite, d'éléments noirs indéterminés et rouges subarrondis (argilite ?). La biotite est absente. Les feldspaths de couleur rouge orangé évoquent des orthoses perthitiques pouvant être contenus dans la seconde variante de granite environnant. L'hétérogénéité des inclusions et leur caractère anguleux évoquent encore la possibilité de l'utilisation d'une argile d'altération faiblement déplacée.

Le premier individu est représenté par un bord rouge clair, subrectiligne à convexe, de 5 mm d'épaisseur, à lèvre aplanie et débordante vers l'extérieur (fig. 3, n° 6). La jonction des colombins est imparfaite, comme le montre une ligne horizontale se poursuivant au niveau de la tranche, correspondant à un mauvais « collage » des éléments du bord et de la panse. Les inclusions atteignent 5 mm de longueur et peuvent affleurer en surface. Des traces d'outils qui ont laissé des groupes de lignes très régulièrement espacées, horizontales et verticales, sont visibles, notamment à l'intérieur qui a bénéficié d'un lissage soigné, contrairement à l'extérieur.

Le fond plat légèrement débordant d'une céramique, de 90 mm de diamètre à la base, est constitué d'une plaque basale de 12 à 15 mm d'épaisseur (fig. 3, n° 7). Les inclusions sont mal triées et certains des éléments les plus grossiers affleurent en surface. De couleur brun rouge à l'extérieur et brun à l'intérieur, le fond est brun à l'intérieur et à l'extérieur, le cœur étant gris foncé. Des traces de lissage au doigt sont visibles sur sa surface interne, ces dernières pouvant résulter du lissage de l'intérieur de la plaque basale vers la panse. Le montage du fond est difficile à caractériser, mais un repli de pâte ou l'assemblage de deux galettes et l'adjonction d'un colombin autour de la plaque, comme pour PO 649, ont pu être mis en œuvre. Ou bien, sous toutes réserves, un repli de pâte pourrait avoir été effectué de l'extérieur de la base vers la plaque basale (cf. observations R. Martineau, *in* Thouvenot *et al.*, 2014).

Groupe C - Le groupe C comprend deux fragments d'un probable même individu constitué d'une argile incluant des éléments très fins à fins subarrondis de quartz et de feldspath, de nombreuses muscovites fines mais aussi d'argilites ainsi que des éléments noirs indéterminés. La présence de ces éléments subarrondis et relativement bien triés pourrait résulter d'un apport anthropique de sable de rivière au sein d'une argile fine d'origine indéterminable à ce niveau d'observation.

Les deux éléments céramiques sont rouges à brun rouge uniformément. Le premier est un bord rectiligne, à lèvre arrondie à aplanie, surmontant une panse convexe (fig. 3, n° 8). Les surfaces sont lissées mais demeurent légèrement rugueuses. Des stries de lissage horizontales à la main mouillée sont visibles à l'extérieur et sont plus désorganisées à l'intérieur (obliques ou horizontales). Des traces noires sont présentes sur les surfaces externes et au niveau de la lèvre. Le second est un fragment de fond plat légèrement débordant (fig. 3, n° 9) constitué d'une plaque basale de 13 mm d'épaisseur. Le diamètre à la base est de 83 mm. Il présente à la base de la panse d'importantes traces laissées au moment du façonnage telles que des empreintes d'enfoncement des doigts, à l'intérieur de la plaque basale, ces mêmes stigmates ainsi que des coups d'ongle et des traces de lissage. Un raccord fond/panse comme pour les autres individus avec lissage de la plaque basale vers la panse, à l'intérieur, est envisageable une nouvelle fois. Les deux fragments pourraient constituer une jarre de 190 mm de hauteur pour 130 mm de diamètre à l'ouverture et 145 mm de diamètre maximum.

Au final, peu d'individus ont pu être caractérisés et ils appartiennent à des groupes de pâte différents, mais reflétant la diversité des argiles d'altération ou sédimentaires disponibles dans l'environnement proche du lieu de dépôt. Les pâtes n'incluent pas d'éléments ajoutés de type chamotte, mais dans un cas, des éléments minéraux triés ont pu être rajoutés.

L'investissement technique pour la confection de ces vases est toutefois moyen. Décollement en biseaux ou fentes au niveau de la jonction de colomains, inclusions grossières, lissage peu soigné sur les surfaces internes sont fréquemment observés, sauf pour ce qui est du fond plat n° 639, qui montre un lissage relativement poussé à l'intérieur, facilité par une pâte dénuée d'éléments grossiers. Le lissage terminal à la main a pu oblitérer certaines traces de façonnage mais quelques traces d'outils similaires sont à noter sur plusieurs fragments pouvant appartenir à des individus différents. Quelques surplus de pâte ou des traces de lissage orientées au niveau de la jonction fond/panse ont été observés sur plusieurs éléments de fonds.

Deux modes de cuisson ont été mis en œuvre, mais l'arrêt en cours de cuisson produisant des teintes brunes à brun rouge et des cœurs noirs (phase IVA, Martineau et Pétrequin 2000) est plus commune et concerne l'essentiel des tessons des groupes de pâte 1 et 2. L'oxydation complète et les teintes rouges uniformes (phase V ; Martineau et Pétrequin, 2000) concernent deux individus des groupes de pâte 2 et 3.

Le fragment de bord du petit vase indéterminé possédant une lèvre aplanie et débordante trouve des éléments de comparaison dans les sépultures à entrées latérales de la Cote 197 à Vautorte (un vase de petite taille ; Bouillon, 1998 ; Derenne, 2008) et de la Hamelière à Chantrigné (Derenne, 2008). L'autre type de bord à lèvre aplanie et débordante ne trouve quant à lui pas de véritables éléments de comparaison. Ce type de lèvre apparaît sur le Massif armoricain au Néolithique moyen 2 (Hamon, 2003).

Les fragments du vase pouvant former une jarre à col court, à rupture de panse assez haute et présentant un resserrement au niveau de la base, type présent dans le groupe C défini dans le Centre-

Nord et absent dans le groupe du Montet (Augereau *et al.*, 2007 ; Cottiaux *et al.*, 2014) évoquent les restes d'individus mis au jour à la Cote 197 à Vautorte. Quelques vases à parois plus fines y sont, tout comme à la Tardivière, également présents, mais les inclusions et les traitements de surface sont identiques à ceux des vases plus épais (Derenne, 2008). Les fonds plats débordants sont quant à eux assez ubiquistes et présents sur de nombreux sites mayennais, à la Hutte aux Gabelous notamment (Bouillon 1990 à 1993, Derenne, 2008). Ce type de fond ainsi que les autres dont le pied est moins proéminent peuvent appartenir aux formes courantes du Néolithique récent du Centre-Nord (vases du groupe C et A, à profil rectiligne ; Augereau *et al.*, 2007) mais aussi de l'Ouest et du Centre-Ouest. En Normandie, quelques fragments de céramiques qualifiées de SOM et un vase à panse galbée sont signalés dans la sépulture à entrée latérale de Bretteville-en-Saire (Lepaumier *et al.*, 2000).

Le vases du groupe C et les fonds plats débordants sont courants dans les sépultures à entrées latérales du nord du Massif armoricain notamment au Mélus à Ploubazlanec et Crec'h Quillé à Saint-Quai-Perros dans les Côtes d'Armor (L'Helgouac'h, 1965). Les enceintes du sud de la Loire et du Centre-Ouest ont également livré des céramiques de type C, à Gatineaux à Saint-Michel-Chef-Chef en Loire-Atlantique (Hamon *in* Guyodo, 2004) ou à Champ Durand à Nieul-sur-l'Autize en Vendée (Ard *in* Joussaume *et al.*, 2012). De nouveau en contexte funéraire, on signalera quelques similitudes au sein des vases du dolmen E de Taizé (Deux-Sèvres ; Hebras, 1965). À noter que l'un d'entre eux, différent morphologiquement, porte un décor similaire à l'un des vases de l'allée couverte de la Cote 197 à Vautorte (Bouillon, 1998 ; Derenne, 2008).

Sur la base des observations technologiques et typologiques, ce lot peut donc être attribué au Néolithique récent 2, soit entre 3300 et 2900 av. J.-C. Contrairement à la Hutte aux Gabeloux et à la Cote 197, aucun décor ni élément de carène ne vient permettre d'affirmer une relation avec les groupes culturels occidentaux (Bouillon, 1998 ; Derenne, 2008). Les techniques de montage et les traitements particuliers des fonds évoquent des éléments technologiques perçus plutôt dans une sphère orientale.

La céramique campaniforme

Deux individus présentent une pâte plus fine comprenant de nombreux éléments opaques (muscovite chloritisée ?) et de biotite. L'hypothèse de l'utilisation d'une argile formée à partir de dépôts sédimentaires alluvionnaires ou plus anciens, en aval du site, pour la confection de ces vases, peut être avancée, ou bien d'une argile d'altération épurée moyennant un assez long traitement.

Le premier vase est constitué de six fragments, dont trois raccordés, qui appartiennent vraisemblablement à une même céramique, à savoir un gobelet à profil en S (fig. 4, n° 1 à 4). La paroi est fine et relativement homogène (6 mm d'épaisseur), excepté au niveau de la jonction col panse où elle est encore plus mince (4 mm). Sur le fragment le plus proche du fond, une cassure longitudinale en biseau et un léger renflement de la pâte de part et d'autre évoquent une rupture à l'endroit du raccord avec la base, absente et donc de morphologie inconnue. Les surfaces sont rouge orangé clair et polies, et le cœur est gris. L'extérieur est mieux traité que l'intérieur, mais le polissage a été mis en œuvre des deux côtés de la paroi. Les inclusions de quartz, de biotite et de rares éléments rouges sont très fines à fines. Une tentative de reconstitution, menée pour la première publication de ces tessons (Treinen et Verron, 1968), indiquait une hauteur de 180 mm, ce qui rejoint notre détermination. Le diamètre calculé par F. Treinen « à la base de la panse » correspond au diamètre maximum de la panse, de 170 mm, conforme également avec nos calculs. Par contre le diamètre à l'ouverture, également de 170 mm sur le dessin, nous semble en réalité supérieur en raison d'un plus fort évasement du col. Nous l'estimons à 190 mm, ce qui correspond donc au diamètre maximum.

Le décor est formé de sept bandes de quatre lignes horizontales (cinq lignes pour la bande inférieure), larges d'environ 8 mm et distantes les unes des autres de 12 mm en moyenne. Toutefois, la partie inférieure de la panse ne semble pas avoir été décorée au vu du vide apparaissant au-dessous de la dernière bande d'impressions, qui est composée de cinq lignes et non de quatre. Les lignes sont formées de petites impressions subquadrangulaires d'environ un millimètre de côté, réalisées au moyen d'un peigne à au moins huit dents, plus certainement 9 ou 10, car de très faibles empreintes pouvant indiquer au moins une dent supplémentaire sont parfois visibles dans la continuité des impressions observées. Cette détermination n'a été possible que par l'observation du décor sur le

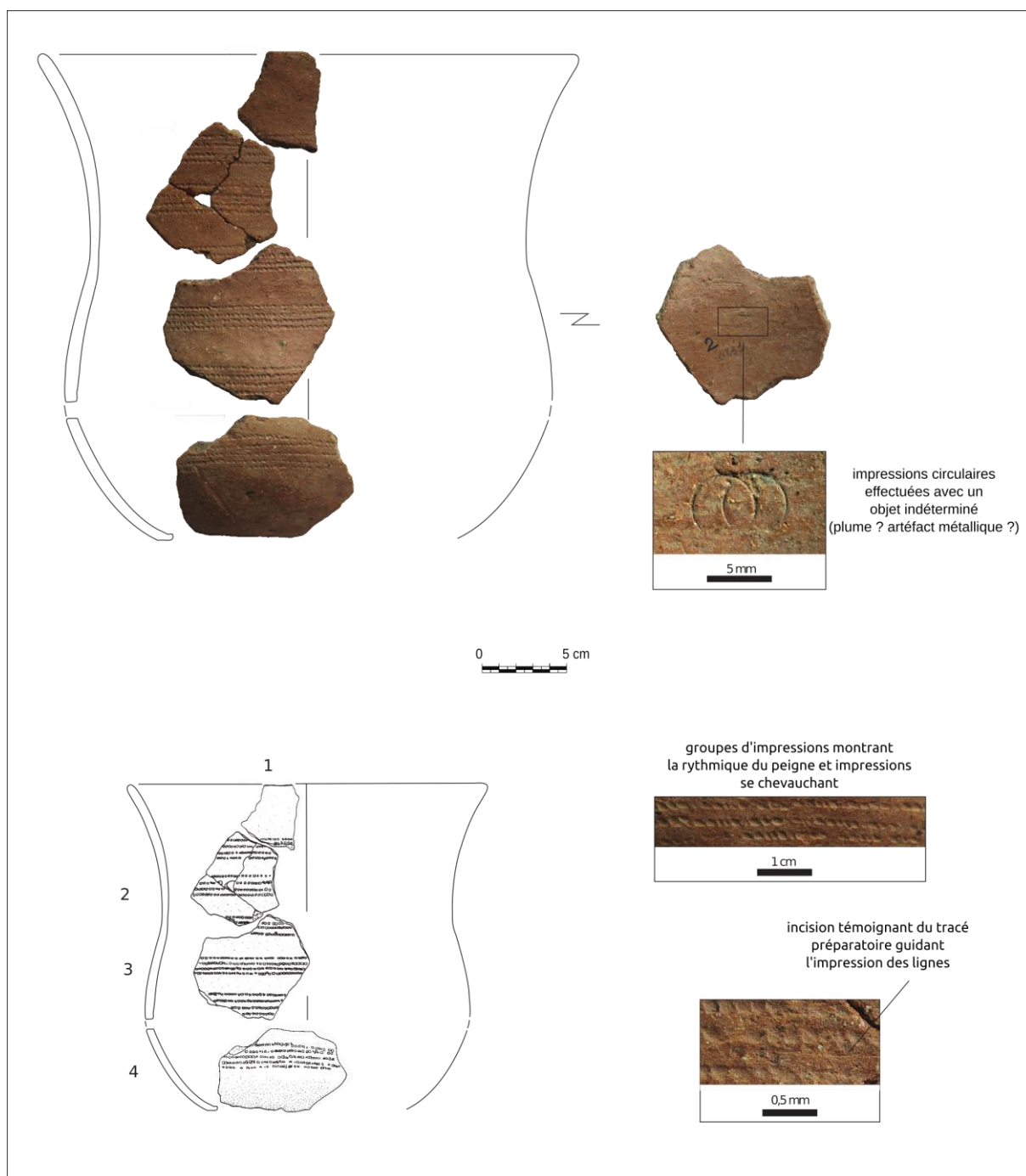


Fig. 4 - Mobilier céramique campaniforme (dessin et DAO : G. Hamon).

fragment 1f. En effet sur le reste du vase, les impressions laissées par les indentations se chevauchent, indiquant que l'outil a été appliqué au même endroit mais avec un très léger décalage. Le tracé des lignes qui précède l'application du peigne pour tracer le décor à proprement parler (Salanova, 2000) est rarement apparent mais a été observé sur une portion d'un vase. Ce gobelet à profil en S, aux surfaces orangées et à décor de bandes de lignes, fait partie du groupe 2 standard, à thème unique et décor couvrant et répété (Salanova, *ibid.*).

Sur la partie interne du plus grand fragment, au niveau du point de tangence verticale interne et de la jonction col panse, sont visibles deux impressions circulaires de 4,8 mm de diamètre, d'une rare finesse (0,25 mm). Celle de droite, décalée de 2,5 mm, se superpose à celle de gauche (appel de la fig. 4 détail en haut à droite). Le cercle formé par ces impressions est incomplet dans la partie

inférieure. Ceci indique que l'objet ayant laissé son empreinte a été orienté de manière légèrement inclinée par rapport à la paroi, ou bien qu'il est lui-même incomplet, mais les traces de polissage pourraient avoir partiellement oblitéré l'impression. Le caractère intentionnel du geste semble difficile à nier. La régularité de l'impression et sa finesse sous-tendent l'application d'une plume d'oiseau sectionnée dans sa partie la plus large, d'un os d'oiseau ou bien d'un artefact métallique. Les tôles en cuivre produites pour la confection de perles dès le Néolithique récent dans le Bassin parisien (Augereau *et al.*, 2007, Cottiaux *et al.* 2014), et dans le Centre-Ouest (Mille *in Ard*, 2011), peuvent en effet ne pas dépasser 2,5 mm d'épaisseur et sont d'une parfaite régularité. L'extrémité de petites perles en os d'oiseau retrouvées en contexte Néolithique final/Campaniforme pourraient également présenter les mêmes qualités (Oyes et Courjonet dans la Marne ; Sidéra et Giacobini, 2002).

Un autre fragment très bien poli, peut-être de col, présentant semble-t-il le même type de pâte, a pu être observé. De couleur brune, il pourrait appartenir à la même ambiance chrono-culturelle que le premier individu décrit plus haut.

Celui-ci, au vu de sa réalisation soignée, de sa coloration, de sa forme caractéristique en S et de son décor de bandes de lignes pointillées réalisées au peigne est un très bon représentant du standard campaniforme défini par L. Salanova (Salanova, 2000).

Aucun vase campaniforme présentant ce type de décor n'est connu dans un environnement proche du dolmen de la Tardivière, et pour la Mayenne, on ne pourra guère mentionner que l'autre fragment mis au jour en contexte dans l'allée couverte de la Hutte-aux-Gabelous à Saint-Mars-sur-la-Futaie (Bouillon 1990 à 1993). Dans la Manche, un tesson portant un décor semblable à celui de la Tardivière a été découvert en contexte d'habitat à Lingreville et Bricqueville-sur-Mer (Billard *et al.*, 1995). Toujours en Normandie mais dans l'Eure à Val-de-Reuil, soit dans le nord-est du Bassin parisien, les sépultures collectives de Porte Joie 1 et de la Butte de Saint-Cyr ont livré également le même type de décor mais effectué à la coquille (Salanova, 2000).

C'est surtout en Bretagne et notamment dans le Finistère et le Morbihan que les éléments de comparaison sont les plus faciles à trouver, tant pour le motif et le thème du décor que pour la technique utilisée, à savoir le peigne, même si la coque (*cerastoderma edule*) peut être utilisée indifféremment (Salanova, 2000). Grâce aux déterminations précises effectuées (*ibid.*), on pourra ainsi citer comme éléments de comparaison avec le décor du vase de la Tardivière les exemplaires morbihannais issus des tombes à couloir à chambre simple de Kercado, du Noterio ou de Mané Rogarte à Carnac, de Tuchen er Hoëck, Kouregan et Beg er Lann à Ploemeur ou de Nelhouët à Caudan (Salanova, 2000).

Si, en Bretagne, 20 % des (nombreuses) tombes mégalithiques néolithiques de cette région ont reçu des dépôts campaniformes (Salanova *ibid.*), le mobilier campaniforme dans les sépultures collectives de la fin du Néolithique est par contre rare en Mayenne. Ceci rappelle le constat effectué pour ce type de dépôt dans les allées sépulcrales du Bassin parisien (Chambon et Salanova, 1996). Ce vase du « standard » appartient à l'étape moyenne ou l'étape 2 du Campaniforme, durant laquelle les réutilisations de sépultures mégalithiques néolithiques sont les plus fréquentes. Cela correspond, dans le nord de la France (Bretagne notamment), à une fourchette chronologique comprise entre 2400 et 2150 av. J.-C. (Salanova, 2011) et entre 2500 et 2300 av. J.-C. en Normandie (Marcigny, 2012).

Il est difficile de pouvoir établir l'homogénéité du lot de la fin du Néolithique, certaines caractéristiques morphologiques, notamment les bords aplanis et débordants et les fonds plats débordants pouvant perdurer au Néolithique final. Toutefois les autres caractères observés, et notamment le lissage comme seul traitement de surface ou la grossièreté des inclusions, vont dans le sens des premières constatations observées, à savoir un ensemble du Néolithique récent. Étant donné le caractère ubiquiste du lot néolithique récent, seules d'autres observations technologiques au niveau régional, comme cela a été engagé pour d'autres régions voisines (Salanova *et al.*, 2011), pourront tenter de discriminer un éventuel groupe culturel et ses affiliations avec les populations voisines.

Conclusion

Malgré le manque d'information autour de sa collecte, le mobilier de la Tardivière est intéressant à plus d'un titre. D'abord, il nous permet d'attester deux phases dans l'utilisation de l'allée couverte : une première au Néolithique récent 2 et une autre quelques centaines d'années après au Campaniforme. Il apparaît d'abord fortement en relation vers l'Est, d'après les matières premières lithiques comme par les caractéristiques typo-technologiques et morphologiques du mobilier céramique du Néolithique récent. Ensuite, l'examen des argiles utilisées permet de suggérer une fabrication locale, de même que la présence de haches en dolérite atteste l'emploi de matériaux potentiellement locaux. Cette composante locale est renforcée par les quatre lames de haches probablement polies à la « galère », technique supposément employée sur le polissoir proche de Montenay. Pour finir, la présence du gobelet campaniforme, dont les comparaisons nous orientent vers l'Ouest breton, vient opportunément renforcer notre connaissance de cette culture.

Nous remercions, pour leur lecture attentive et leurs remarques enrichissantes, J. Pelegrin (CNRS) et C. Marcigny (INRAP).

Bibliographie

- ARD V. (dir.) (2011) – *Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres), le dolmen II : un monument au mobilier exceptionnel de la fin du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France. Collections particulières et collections des musées de Poitiers et des Tumulus de Bougon*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, (Mémoire ; XLI), 564 p.
- AUGEREAU A., BRUNET P., COSTA L., COTTIAUX R., HAMON T., IHUEL E., LANGRY-FRANÇOIS F., MAGNE P., MAINGAUD A., MALLET N., MARTINEAU R., MILLE B., MILLET-RICHARD L.-A., POLLONI A., RENARD C., RICHARD G., SALANOVA L., SAMZUN A., SIDÉRA I., SOHN M. (2007) – Le Néolithique récent dans le Centre-Nord de la France (3400/3300-2800/2700 av. J.-C.) : l'avenir du Seine-Oise-Marne en question. In : J. Évin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*. Vol. 3, *Aux conceptions d'aujourd'hui, XXVI^e congrès du centenaire de la Société préhistorique française*, Avignon, 21-25 sept. 2004, vol. 3, p. 165-184.
- BILLARD C., CLET-PELLERIN M., LAUTRIDOU J.-P., GIFFAULT M. (1995) – Un site protohistorique littoral dans le havre de la Vanlée à Lingreville et Bricqueville-sur-Mer (Manche). *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 12, p. 73-110.
- BOUILLON R. (1989) – La sépulture mégalithique à entrée latérale du Petit-Vieux-Sou à Brécé (Mayenne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, t. 6, p. 51-70.
- BOUILLON R. (1990, 1991, 1992, 1993) – *La sépulture mégalithique de la Hutte-aux-Gabelous à la Louvetière de St Mars-sur-la-Fûtaie (Mayenne)*. Comptes-rendus de fouille programmée. Inédits déposés au Service Régional d'Archéologie des Pays de la Loire.
- BOUILLON R. (1998) – L'allée couverte de la Cote 197 à Vautorte, en forêt de Mayenne. Fouille et restauration d'une sépulture mégalithique du Néolithique final, *La Mayenne, Archéologie, Histoire*, 21, p. 5-48.
- CHAMBON P., SALANOVA L. (1996) – Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 93, n^o 1, p. 103-118.
- COGNÉ J., GIOT P.-R. (1952) – Étude pétrographique des haches polies de Bretagne. I. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 49, n^o 8, p. 388-395.
- COTTIAUX R., SALANOVA L., BRUNET P., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MAINGAUD A., MARTINEAU R., MILLE B., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2014) – Le Néolithique récent dans le Bassin parisien (3600-2900 avant notre ère) : périodisation et faciès régionaux. In : R. Cottiaux et L. Salanova (dir.), *La fin du IV^e millénaire dans le bassin parisien : Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, Dijon, ARTEHIS Éditions (Suppléments à la Revue archéologique de l'Est), p. 455-529.
- DELAUNAY R. (1924) – *Histoire de la ville et du pays d'Ernée (Mayenne), communes d'Ernée, Montenay, Saint-Denis-de-Gastines, Larchamp, Vautorte et La Pellerine, depuis les temps les plus*

- reculés jusqu'à l'année 1900*. Fascicule I, Poitiers, Impr. moderne Nicolas Renault, 1924. Réimpression Mayenne, Joseph Floc'h, 1974.
- DERENNE M. (2008) – *Le Néolithique récent et final aux marges du Massif armoricain et du Bassin parisien : étude lithique et céramique de cinq sites de la Mayenne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Rennes 2, Rennes, 93 p.
- DESLOGES J. (1986) – Fouilles de mines à silex sur le site néolithique de Bretteville-le-Rabet (Calvados). In : G. Aubin (dir.), *Actes du 10^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique. Caen 30 septembre-2 octobre 1983*, Rennes, Association pour la Diffusion des Recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Supplément), p. 73-101.
- GEORGES E., KERDIVEL G. (2012) – Habitat et site d'extraction de silex au début du Néolithique moyen. Les sites de la Croix-Sainte-Anne à Juigné-sur-Sarthe et du Camp de César à Vion (Sarthe). In : P.-A. De Labriffe et E. Thirault (dir.), *Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon*. Paris, Société Préhistorique Française, (Séances de la Société Préhistorique Française, 1), p. 173-190 (accessible sur le site web de la SPF).
- GHEsqUIÈRE E., GUYODO J.-N. (2008) – Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires avant J.-C. dans le quart nord-ouest de la France. In : M.-H. Dias-Meirinho, V. Léa, K. Gernigon, P. Fouéré, F. Briois, et M. Bailly (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale : colloque international, Toulouse 7-9 avril 2005*, Oxford, John and Erica Hedges Ltd., (British Archaeological Reports International Series, n° 184), p. 113-133.
- GHEsqUIÈRE E., MARCIGNY C., GIAZZON D., TSOBGOU AHOUBE R., CHARRAUD F., JUHEL L., GIAZZON S. (2012) – La minière néolithique de Ri « Le Fresne » (Orne). In : G. Marchand et G. Querré (dir.), *Roches et Sociétés en Préhistoire entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p.453-464.
- GUYODO J.-N. (dir.) (2004) – *Le site d'habitat néolithique des Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique), études complémentaires, rapport final d'opération*, Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes, 96 p.
- HEBRAS C. (1965) – Le dolmen E136, du groupe de Monpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 62, n° 1, p. 139-158.
- JOUSSAUME R. (dir.) (2012) – *L'enceinte néolithique de Champ-Durand à Nieul-sur-l'Autize (Vendée)*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoise, (Mémoire, XLIV), 685 p.
- KERDIVEL G. (2012) – Entre Armorique et Normandie : lecture spatiale du Néolithique ancien et moyen dans l'Ouest de la France à partir de nouvelles données en Mayenne. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 29, p. 89-106.
- KERDIVEL G. (2019) – Deux lames de haches provenant de la commune de Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne), *GRAM Groupe de Recherches Archéologiques de la Mayenne*. <http://gram.overblog.com/search/saint-denis/>.
- KERDIVEL G., BÉNÉTEAUD L., BÉZOS A., BODINIER B., JUDE F. (2017) – Produire des lames de hache en dolérite au Néolithique en Mayenne. La carrière-atelier de Beulin à Saint-Germain-le-Guillaume. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 114, n° 4, p. 659-690.
- KERDIVEL G., MENS E. (2016) – Le polissoir de la Berthellière à Montenay (Mayenne). Un monument préhistorique christianisé. *La Mayenne, Archéologie, Histoire*, p. 115-134.
- L'HELGOUAC'H J. (1965) – *Les sépultures mégalithiques en Armorique*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie - préhistoire - protohistoire et quaternaire armoricains, Université de Rennes I, 220 p.
- LEPAUMIER H., GHEsqUIÈRE E., MARCIGNY C. (2000) – Les mégalithes dans la Manche, résultats liminaires : l'exemple des sépultures à entrée latérale. In : Cliquet D. (dir.), *L'archéologie dans la Manche. Fouilles et recherches récentes (1990-1999)*, Saint-Lô, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche, (Études et Documents, 13), p. 69-80.
- LEROUGE G., BESOMBES J.-C., CUNEY M., LE GALL J., GIGOT P., PIVETTE B., LEBRET P., VERNHET Y., GAUQUELIN J.-L. (2009) – *Carte et notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Ernée (284)*, BRGM, Orléans, 181 p. + carte.
- MARCIGNY C. (2012) – Rythmes et natures des occupations protohistoriques en Normandie (III^e Millénaire -fin de l'âge du Fer). In : M. Honegger, C. Mordant (dir.), *L'homme au bord de*

- l'eau : archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire, Actes du 135^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques du CTHS, « Paysages », Neuchâtel, 6-11 avril 2010, Session de Pré- et Protohistoire, Lausanne et Paris, Cahiers d'Archéologie romande et Comité des Travaux historiques et scientifiques (Cahiers d'Archéologie romande, 132, 2012), p. 365-384.
- MARTINEAU R., PÉTREQUIN P. (2000) – La cuisson des poteries néolithiques de Chalain (Jura). Approche expérimentale et analyse archéologique. In : P. Pétrequin, P. Fluzin, J. Thiriote et P. Benoit, *Arts du feu et productions artisanales, XX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 oct. 1999*, éditions APDCA, Juan-les-Pins, p. 337-358.
- PELEGRIN J. (2012) – Observations sur la taille et le polissage de haches en silex. In : P.-A. De Labriffe et E. Thirault (dir.), *Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon*, Paris, Société Préhistorique Française, (Séances de la Société Préhistorique Française, 1), p. 87-106. Accessible sur le site internet de la SPF.
- SALANOVA L. (2000) – *La question du campaniforme en France et dans les îles Anglo-Normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*, coédition Société préhistorique française, Mémoire n° 27, et Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), Paris.
- SALANOVA L. 2011 – Chronologie et facteurs d'évolution des sépultures individuelles campaniformes dans le nord de la France. In L. Salanova et Y. Tchérémissinoff (dir.), *Les sépultures individuelles campaniformes en France*, Paris, CNRS Éditions (Suppl. à *Gallia Préhistoire*, 41), p. 125-142.
- SALANOVA L., BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MARTINEAU R., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2011) – Du Néolithique récent à l'âge du Bronze dans le centre nord de la France : les étapes de l'évolution chrono-culturelle. In : F. Bostyn, I. Praud, E. Martial, *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère* (actes 29^e coll. interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Ascq, oct. 2009), (*Rev. Archéol. de Picardie*, n° spécial 28), p. 77-102.
- SIDÉRA I, GIACOBINI G. (2002) – Outils, armes et parures en os funéraires à la fin du Néolithique d'après Val-de-Reuil et Porte-Joie (Eure). Représentations individuelles et pratiques collectives. *Gallia préhistoire*, t. 44, 2002. p. 215-230.
- THOUVENOT S., ALLARD P., COTTIAUX R., MARTINEAU R., MONCHABLON C. (2014) – Le site d'habitat du Néolithique récent de Presles-et-Boves, « Les Bois-Plantés » (Aisne). In : Cottiaux R. et Salanova L. (dir.), *La fin du IV^{ème} Millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, Dijon, ARTEHIS Éditions (Suppléments à la Revue archéologique de l'Est), p. 27-92
- VERRON G., TREINEN F. (1968) – Un campaniforme inédit dans le Maine. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 65, 2, p. 515-523.

